



DANS SA SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2024 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De préavisier favorablement la pose de panneaux solaires, parcelle 618, M. Lauper, Sur les Moulins 38 ;
- De préavisier favorablement la pose de panneaux solaires, parcelle 397, M. et Mme Sommer, Ch. du Chaney 10a;

A pris note

- Des remerciements de l'association Français en jeu quant à notre soutien financier

La municipalité